

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	15
- présents	12
- votants	14
- absents	3

Date de convocation :

15/07/ 2020

Date d'affichage :

15/07/2020

VOTE

- POUR	14
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

De la commune **ST JEAN ST NICOLAS**

Séance du 21 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 21 juillet à 19 heures 30, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean-Paul Reynier, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Maire.

Présents : Josiane ARNOUX – Michel PRETI – Monique JANIK – Claude GUET – Isabelle DE COLOMBEL – Anne-Marie MARLETTA – Claude ALLAIRE – Daniel AUBERT – Thierry BAUD – Caroline DANGEL – Eloïse RIBAIL – Jérémy VINCENT

Absents et représentés : Marc-André DABAT ayant donné pouvoir à Claude ALLAIRE – Déborah BELIN ayant donné pouvoir à Thierry BAUD

Absent : Claude GUET

Anne-Marie MARLETTA est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°51/2020 : CONVENTION POUR L'ORGANISATION DE MARCHES DE PRODUCTEURS DE PAYS

Le Maire explique :

La Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes poursuit l'organisation de marchés des producteurs dans le département, comme chaque année. Un marché de producteurs peut avoir lieu à Pont du Fossé, les mardis du 7 juillet au 25 août, de 16h à 21h. Il convient pour cela de conventionner avec la Chambre d'Agriculture.

Le Maire fait lecture de la convention.

Le Conseil Municipal délibère et décide :

- ☞ **d'autoriser** le Maire à signer la convention de partenariat pour l'organisation des marchés de producteurs de Pays, organisés les mardis du 7 juillet au 25 août, de 16h à 21h, avec la Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme

Le Maire,
Rodolphe PAPET

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

29 JUL. 2020



Envoyé en préfecture le 29/07/2020

Reçu en préfecture le 29/07/2020

Affiché le

ID : 005-210501458-20200721-51_2020-DE

Berger
Levrault

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**